



Les pratiques de lecture face au numérique : un fait social total

Alain Van Cuyck

► **To cite this version:**

Alain Van Cuyck. Les pratiques de lecture face au numérique : un fait social total. X° Colloque bilatéral franco-roumain, CIFSIC Université de Bucarest, 28 juin – 3 juillet 2003, Jun 2003, 2003. <sic_00001385>

HAL Id: sic_00001385

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001385

Submitted on 8 Apr 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Alain van Cuyck
Laboratoire ERSICO
Université Lyon III. Jean Moulin

vancuyck@univ-lyon3.fr

Les pratiques de lecture face au numérique : un fait social total

Dans l'introduction du livre *pratiques de la lecture*, Roger Chartier rappelle que la lecture est « *une pratique culturelle si immédiate qu'elle semble n'avoir jamais pu être autre chose que ce qu'elle est pour nous aujourd'hui. La lecture, en effet, a longtemps paru ne pas poser question : n'est-elle pas le résultat le plus universellement partagé de l'apprentissage scolaire ?*¹ ». L'auteur indique qu'une telle posture n'est bien sûr aucunement acceptable et il revient au chercheur et à l'homme de science de questionner ce qui relève justement de la pratique courante en interrogeant les actes les plus socialement partagés susceptibles de devenir par là même les actes les plus socialement signifiants. La lecture doit donc être envisagée et située dans sa véritable dimension anthropologique en tant que « *fait social total* », pour reprendre la fameuse expression de Marcel Mauss.

On aurait tort de limiter l'acte de lecture à la simple lecture de livre². L'acte de lecture est multiforme et protéiforme, multifinalisée. On peut aussi bien lire un livre, qu'un panneau routier, une facture, une lettre d'amour, des graffitis, un mode d'emploi, un roman, un journal, l'heure, une fiche de paie, un numéro de téléphone, son agenda, une note de cours, le numéro d'un bus, un voltmètre, un graphique, un schéma, un logo, une carte géographique, un mail voire une photographie ou un tableau... L'acte de lecture est toujours relié à un contenant et un contenu, lié à un contexte et fondamentalement interface entre matérialité et pensée et s'effectue toujours par la médiation du langage. La lecture est bien sur un acte culturel, mais également économique et s'inscrit toujours dans une perspective basée sur des échanges économiques et culturels.

De ce fait elle peut être appréhendée au travers d'indicateurs économiques et sociaux, tels que les taux d'alphabétisation et d'illétrisme, être considérée comme une pratique culturelle comme une autre, être analysée sous des aspects quantitatifs ou qualitatifs, mais également à travers le prisme d'un rapport à des contextes d'actions particuliers et notamment le travail dans lequel le numérique prend des formes de plus en plus manifestes. Y a-t-il fondamentalement rupture d'un point de vue sociologique entre le livre et le numérique ou au contraire cette rupture technique cache-t-elle des ruptures plus importantes dans l'appareillage social, économique et culturel de nos sociétés. C'est à cette question de la lecture face au numérique que l'on essaiera de répondre, montrant que bien des logiques anciennes de la lecture se retrouve dans la sphère du numérique, mais que des logiques nouvelles semblent émerger en fonction de la propriété même des supports techniques du papier et de l'ordinateur.

Alphabétisation

¹ Chartier Roger, *Pratiques de la lecture*, Petite bibliothèque Payot, St-Amand-Montrond, 1985, p. 7

² L'Unesco a défini pour des fins statistiques le livre comme étant une publication non périodique d'au moins 49 pages, sans compter la couverture.

Selon l'ISU³ (UNESCO) on estime qu'il existe 862 millions d'analphabètes dans le monde, dont environ les deux-tiers sont des femmes. Toutefois le nombre de femmes alphabétisées n'a jamais aussi été élevé qu'aujourd'hui et près de 80% de la population mondiale âgée de quinze ans et plus sait désormais lire et écrire. Les estimations et projections les plus récentes devraient faire passer ce nombre à 824 millions d'ici 2010, soit 16,5% de la population.

« Si ces nouvelles statistiques montrent une planète toujours plus alphabétisée, elles illustrent aussi l'excessive lenteur des changements: un adulte sur cinq est toujours analphabète, et parvenir au but fixé par le Forum mondial sur l'éducation (Dakar, avril 2000) - réduire de moitié l'analphabétisme dans la population mondiale adulte d'ici 2015 - sera une bataille ardue. Selon les estimations, à moins d'un effort extraordinaire d'ici là, le pourcentage d'adultes analphabètes ne devraient reculer que de 5 points d'ici 2015 .

D'ici 2015, plus de 25 pays auront du mal à améliorer de plus de 30% leurs taux de l'an 2000. Il s'agit du Bangladesh, du Bénin, du Burkina Faso, du Cambodge, des Comores, de la Côte d'Ivoire, de l'Egypte, des Emirats arabes unis, de l'Erythrée, de l'Ethiopie, de la Gambie, du Guatemala, d'Haïti, de l'Inde, de l'Irak, du Malawi, du Mali, du Maroc, de la Mauritanie, du Myanmar, du Népal, du Nicaragua, du Niger, du Pakistan, de la Papouasie-Nouvelle Guinée, de la République dominicaine et du Sénégal. *« Sans un accroissement de leurs efforts de lutte contre l'analphabétisme, ces trente pays concentreront 92% de la population mondiale des analphabètes en l'an 2015 »* souligne l'UNESCO

. Ce chiffre de 862 millions est à comparer avec le nombre d'internautes dans le monde : on estimait à 500 millions le nombre d'internautes dans le monde fin 2001 et fin 2002 les prévisions de la CNUCED avançait le chiffre de 655 millions. Il y a bien aujourd'hui dans le monde plus d'analphabètes que d'internautes.

« " Il est intolérable qu'environ un cinquième de la population adulte du globe soit encore analphabète. Comment bâtir des sociétés d'information équitable ou faire progresser la démocratie quand tant de gens ne savent ni lire ni écrire ? Comment le dialogue interculturel et la compréhension mutuelle peuvent-ils prospérer quand la fracture de l'analphabétisme est si grande? Et comment éradiquer la pauvreté quand les racines de l'ignorance sont si vivaces ? " ». soulignait le Directeur général de l'UNESCO Koïchiro Matsuura.

Il est évident que le système scolaire joue dans le processus d'alphabétisation un immense rôle, et que c'est de l'accès à l'école que dépend le plus souvent l'accès à la lecture.

L'accès aux technologies de l'information et de la communication dans les pays les plus avancés, creusent évidemment l'écart entre pays riches et pays pauvres, si bien que certains auteurs ont avancés le concept de fracture numérique ou encore d'illettrisme numérique.

Comme le cite Sam Pitrodu⁴, *« la fracture numérique est en lien avec toutes les autres fractures, ce n'est pas seulement une fracture digitale, c'est une fracture dans l'éducation, c'est une fracture dans les infrastructures, c'est une fracture dans la santé, c'est une fracture dans les pouvoirs... ».*

Derrière l'accès à la lecture et à la lecture et au numérique se cache également l'accès à la connaissance, au savoir et à l'économie.

³ L'ISU collecte des données sur l'alphabétisme dans le monde, et fournit des estimations et prévisions à l'année 2015.

⁴ Sam Pitrodu est le directeur de World Tel LTD 1.

Selon le PNUD⁵, « la révolution de l'information touche tous les domaines du monde où nous vivons, y inclus la pratique du développement. Les technologies de l'information et des communications (TIC) peuvent créer des emplois, améliorer l'accès aux services de base, accroître l'efficacité des instances gouvernementales et faciliter le partage de l'information avec la population, notamment les pauvres et les femmes, jusque dans les régions isolées des pays en développement. Mais de nombreuses communautés de ces pays ne disposent toujours pas des services fondamentaux qui leur permettraient d'entrer dans l'âge de l'information. Aujourd'hui, l'Afrique subsaharienne qui abrite près de 10 % de la population du globe ne possède que 0,1 % des connexions à l'Internet. La moitié de la population mondiale n'a toujours pas le téléphone. À mesure que le rôle de la technologie s'accroît dans l'économie mondiale, les pays sans ressources se trouvent de plus en plus distancés ».

L'illettrisme en France

Même si dans les pays occidentaux les taux d'analphabétisme sont relativement bas, la lecture n'en est pas pour autant toujours maîtrisée. Selon un article de Marceline Bodier⁶, en 1996, 13 % des jeunes appelés se sont présentés au passage en sélection à l'armée (les trois jours) sans déclarer de qualification scolaire certifiée. L'armée leur a fait passer systématiquement une épreuve de lecture constitués de six tests brefs et simples. Plus de 80 % ont échoué à au moins un des test, 30 % au moins à trois tests et 4% à tous. Rapportés à l'ensemble de leur classe d'âge, ce sont plus de 10 % des jeunes hommes qui auraient des problèmes de base de lecture, et moins de 1 % qui serait analphabète.

En France, alors que le ministre de l'Education nationale vient de lancer son livret "Lire en CP" pour remédier aux difficultés d'apprentissage de la lecture et prévenir l'illettrisme ultérieur, les chiffres d'élèves en difficulté à l'entrée en 6e varient de 15 à 35%. L'illettrisme concernerait les adultes "incapables d'affronter la lecture d'un texte simple et court".

Luc Ferry s'est appuyé sur un rapport officiel de 1998 déclarant que selon les années, entre 21 et 35% des élèves entrant en sixième ne maîtrisaient pas les apprentissages de base en français et/ou en calcul et que 25% des nouveaux collégiens pouvaient être considérés comme en difficulté. En revanche, une enquête menée par l'Education nationale en 2000 ne donnerait que 14,9% d'élèves en difficulté de lecture à l'entrée en sixième. Selon cette enquête 4,3 % des élèves sont en grande difficulté, dont 2,2 % ont des carences quasi générales dans tous les domaines. 7,8 % ont de meilleures performances mais sont handicapés par une extrême lenteur. Un dernier groupe de 2,8 % est considéré comme ayant de meilleures compétences que les autres élèves en difficulté, mais ayant des difficultés à comprendre le sens des énoncés, ce qui pourtant est l'essentiel en lecture.

D'autres statistiques donnent 9,6% de jeunes toujours en difficulté de lecture en fin de collège.

Par ailleurs, selon l'enquête menée en 2001 par la Défense, lors de la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD), auprès de 600.000 jeunes de 17 ans, 11,6 % de jeunes ont été recensés en difficulté plus ou moins importante (8,6 % des filles testées et 13,9 % des garçons) dont 6,5 % en difficulté grave (4 % des filles et 8,4 % des garçons) et même 2,4 % (1,2 % des filles et 3,3 % des garçons) en difficulté très grave car maîtrisant mal les mécanismes élémentaires de la lecture. L'illettrisme concernerait, selon plusieurs statistiques concordantes, 8 à 10 % des Français.

⁵ Programme des Nations Unies pour le développement, <http://www.undp.org/french/itnew-f.htm>

⁶ Article de Marceline Bodier de la Division Conditions de vie des ménages, INSEE, paru dans INSEE première et s'intitulant « en 1996, plus d'un jeune homme sur dix à des problèmes de lecture – septembre 1997 ».

Notons encore que les anglo-saxons préfèrent parler de literacy et d'illetteracy au sujet de l'alphabétisation. Dans une perspective de recherche sur internet on pouvait trouver comme mot clé associé à literacy les thèmes suivants : literacy practices, literacy and age, literacy and employment, literacy profiles, economics dimension of literacy, literacy and socio economic developpment, literacy and langage, women's literacy, adult literacy, literacy strategies... ce qui montre bien que l'accès à la lecture est loin d'être un processus culturel homogène mais bien un facteur de différenciation culturelle et sociale.

Vers un nouvel illetrisme ?

On parle également d'analphabétisme numérique ou électronique ou encore d'alphabétisation technologique (e-literacy ou életronique literacy pour le terme anglais) qui selon le dictionnaire du gouvernement du Québec serait une « *nouvelle forme d'alphabétisation ou de connaissance, associée à l'utilisation et à la maîtrise de l'informatique et des NTIC, notamment Internet, en vue de démocratiser l'accès à l'information. Le terme alphabétisation technologique fait référence à la compréhension et à l'utilisation de l'ensemble des technologies, sans se limiter aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).* »

Bien entendu la capacité des individus d'accéder à l'information et de la traiter va devenir déterminante pour l'intégration dans le milieu du travail et aussi dans l'environnement social et culturel et l'on peut s'attendre à ce que ce soit aux systèmes éducatifs de former tous les élèves à maîtriser ces techniques, afin de permettre une meilleure diffusion du savoir et l'égalité des chances.

Les enjeux sont énormes et au delà des enjeux éducatifs il s'agit également d'enjeux culturels et linguistiques, évoqués notamment dans le rapport Bloche de 1998⁷, intitulé « Le désir de France, la présence internationale de la France dans la société de l'information ». ou encore le rapport consacré à la diffusion numérique du patrimoine, dimension de la politique culturelle de M. Bruno Ory-Lavollee⁸ parue en 2002.

La présence et l'existence culturelle passera bien sur par le net. En juin 2001 La population francophone ne représentait que 4,61 % des internautes contre 52 % d'anglophones et 5,69 % d'hispanophones⁹.

Les langues sur l'internet			
	Septembre 1998	Août 2000	Juin 2001
ANGLAIS	75,00%	60,00%	52,00%
ESPAGNOL	2,53%	4,85%	5,69%
FRANÇAIS	2,81%	4,39%	4,61%
ITALIEN	1,50%	2,77%	3,06%

⁷ <http://www.gouv.fr/textesref/rapbloche.rtf/>

⁸ M. Bruno Ory-Lavollee la diffusion numérique du patrimoine, dimension de la politique culturelle, Ministère de la culture et de la communication 2002, <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/024000087.shtml>

⁹ Source : Les langues latines sur l'internet : étude Funredes et Union latine, juin 2001
Ces différentes enquêtes peuvent être consultées sur le site de la DGLF : www.dglf.culture.gouv.fr, à la rubrique "société de l'information".

PORTUGAIS	0,82%	1,97%	2,81%
ROUMAIN	0,15%	0,19%	0,17%
ALLEMAND	Non recensé	6,30%	6,97%

livre et imprimé...

Selon le rapport E-commerce and development report de 2002 des nations unies et citant des sources de l'Unesco, environ 50 % des pays ont une circulation d'au moins 50 exemplaires de journaux pour 1000 habitants,

Dans plus de 50 % des pays il y a moins de 10 titres de journaux, et seulement 8 % des pays en ont plus de 100.

50 % des pays produisent moins d'un livre par habitant, 30 % produisent entre un et trois livres par habitants et 20 % en produisent plus de quatre par habitants.

60 % des pays ont moins de 50 exemplaires de livres scolaires pour 1000 habitants alors que 20 % des pays en ont plus d'un pour chaque habitant

70 % des pays ont moins de 200 ouvrages disponibles en bibliothèque par million d'habitant, 16 % entre 200 et 500 et 15 % plus de 500.

Dans a peu près 50 % des pays du monde entier, toutes librairies publiques confondues, la totalité des titres disponibles contient moins d'un livre par habitant, 20 % contient entre un et trois livres par habitant et 30 % quatre livres ou plus. On a beaucoup évoqué la notion de fracture numérique... Ces chiffres évoquent également la fracture de l'imprimé.

Selon les statistiques de l'UNESCO, La consommation et la production dans le monde de papier journal en millions de tonnes métriques serait passé de 21 MTM à 35,5 MTM¹⁰ avec une consommation moyenne par habitant de 6,1 kg. Dans le même temps la production et la consommation de papiers d'impression et d'écriture serait passé de 26 MTM en 70 à 89 MTM en 97 soit une consommation moyenne passant de 7,2 kg en 70 à 15,1 en 97. En moins de trente ans la consommation moyenne par habitant a doublé.

Bien que ces chiffres relèvent d'importantes disparités existantes. En 1997, la consommation moyenne par habitant en kg (papiers impression et écritures) était de 1,5 kg pour l'Afrique (1,3 en 1970), alors qu'elle était de 42 kg/hab pour l'Amérique en 97 contre 22,1 en 1970...

Alors que la consommation mondiale en papier en ce qui concerne la presse quotidienne est relativement stable, c'est bien du côté du livre et de l'imprimé que la consommation à tendance à s'amplifier. Alors que le nombre de quotidiens dans le monde passait de 7947 en 1970 à 8391 en 1996¹¹ que le tirage passait de 392 millions à 548 millions, le nombre moyen passait de 107 journaux pour 1000 hab en 1970 à 96/1000 hab. en 1996, du fait de l'augmentation mondiale de la population avec des disparités selon les régions du monde : 16 quotidiens pour 1000 habitants en 96 au lieu de 12 en 1970 pour l'Afrique, alors que dans le même temps le nombre moyen pour l'Europe passait de 281 en 1970 à 261 en 1996, et de 170 en 1970 à 143 en 1996 pour l'Amérique. On le voit, La presse quotidienne a plutôt tendance à régresser si l'on raisonne en terme de population touchée dans les pays du nord, alors même que la production d'imprimés et de papier ne cesse d'augmenter. C'est bien du

¹⁰ http://portal.unesco.org/uis/TEMPLATE/html/CultAndCom/Table_IV_S_2.html

¹¹ http://portal.unesco.org/uis/TEMPLATE/html/CultAndCom/Table_IV_S_1.html

côté du livre et des publications qu'il faut se tourner pour pouvoir comprendre ce phénomène.

Si l'on se réfère à l'international standard book number (ISBN) dont le siège est à Berlin, et qui regroupe 161 pays membres, le livre se porte bien. Selon cet organisme, 50 % de titres ont été publiés en plus de 1995 à 1999.

Dans ce palmarès de l'édition et du nombre de titres par habitant arrivait en 1998 en tête le Royaume-Uni avec 7 471 titres/million d'habitant, suivi du Canada avec 2 947 titres / million d'habitant.

Toujours selon le même organisme, près d'un demi-million de maisons d'édition sont répertoriées dans le monde.

En France le site du Centre National du Livre¹² confirme cette tendance.

Selon cet organisme, en 2000 il y a eu en France 44 618 nouveautés et nouvelles éditions soit une augmentation de plus de 13 % par rapport à l'année précédente.

Les ventes en volume ont quant à elles atteint le chiffre record de 354 millions d'exemplaires.

Toutefois le tirage moyen a tendance à stagner ou régresser, puisque le tirage moyen par livre était de 8900 exemplaires entre 1994 et 1997, 8403 en 98 et 8158 en 2000.

Enfin, 155,2 millions d'imprimés (livres, périodiques,...) ont été prêtés par les 2.682 bibliothèques municipales ayant communiqué leurs chiffres de prêt à la Direction du livre et de la lecture en 2000 et 4,577 millions de volumes ont été acquis par ces mêmes bibliothèques municipales.

L'accroissement des achats d'imprimés des BM semble en revanche s'être poursuivi à un rythme soutenu : 4,577 millions de volumes acquis par les 2.540 BM (hors Paris) ayant fourni l'information, soit +4,3% par rapport au chiffre comparable de 1998 (4,388 pour 2.405 BM hors Paris). (source : Direction du livre et de la lecture). Dans le même temps les bibliothèques publiques menaient des politiques d'informatisation de leurs catalogues et plus rarement de leur fonds, comme la BNF.

Face au numérique...

Fin 2002, la Bibliothèque numérique est composée à ce jour de 75 000 monographies et 20 000 fascicules de périodiques numérisés en mode image (fac-similé), 2 600 documents en mode texte et 250 000 images fixes.

Conçue comme une collection patrimoniale et encyclopédique, elle est constituée d'un large corpus de monographies et de périodiques qui, de l'Antiquité à la veille de la première guerre mondiale, propose des textes d'auteurs classiques mais aussi d'auteurs moins connus, des dictionnaires ainsi que des outils bibliographiques et critiques. Certains documents peuvent y figurer dans plusieurs éditions permettant d'en diversifier les niveaux d'accès.

Cette bibliothèque numérique est accessible sur place et à distance :

Sur place, dans les salles de lecture sur des postes de consultation dédiés, sont offerts aux lecteurs les documents libres de droits mais aussi les documents pour lesquels les ayants droit ont donné une autorisation de communication interne. Ainsi 250 000 images fixes sont disponibles en salles audiovisuelles alors que dans les différentes salles de la bibliothèque

¹² <http://www.culture.fr/culture/guides/dll/fiche10chiffres2000-2001.html>

sont offerts 55 000 monographies et périodiques sur les postes dédiés à la consultation du fonds numérique.

A distance, le serveur Gallica¹³ offre la partie libre de droit de cette collection soit plus de 50 000 monographies et périodiques et 80 000 images¹⁴.

Dans cette perspective le véritable enjeu devient l'accès aux documents et leur référencement.

La volumétrie de BN Opale plus s'élève ainsi à environ 7 961 373 notices bibliographiques au début 2003, soit la quasi totalité des documents imprimés, livres, périodiques, documents imprimés numérisés de la BNF.

Les catalogues en ligne, moteurs de recherche, bases bibliographiques indexent ainsi en permanence les nouvelles références, notamment dans le domaine des revues scientifiques et techniques. Parmi les plus connues citons article@inist le catalogue en ligne des articles et monographies disponibles depuis 1990 du fonds de l'institut de l'information scientifique et technique, articlescience, qui recense 7 millions de références issues de près de 9000 revues françaises et internationales depuis 1990, BVDL Journals (texte intégral de 200 périodiques), Elsevier science qui avec son journal table of contents contient le sommaire d'environ 1100 de leur revues scientifiques, Ingenta, base bibliographique qui permet l'accès aux références d'articles de 27 000 périodiques et au texte intégral de 5400 titres essentiellement de langue anglaise depuis 1998.

Mais au delà des livres et périodiques, c'est la quasi totalité des ressources en information du web qui est répertoriés par des moteurs de recherche de plus en plus puissant, certains logiciels tels copernic constituant même des méta-moteurs de recherche qui intègrent les résultat de plusieurs moteurs de recherche lancés simultanément.

Le terme de moteur de recherche est défini par la BNF comme étant « *des outils qui répertorient automatiquement des pages du web, qui en indexent le contenu en tendant au texte intégral et qui permettent de retrouver les occurrences et les adresses d'un terme ou d'une série de terme dans la base de données ainsi constituée.../... Il faut les distinguer des répertoires de sites web comme Yahoo ! par exemple qui sont réalisés par une équipe de rédaction et qui proposent des adresses de sites ou de services¹⁵, qui les organisent par catégories thématiques , et qui ne proposent pas en tant que tel des recherches en texte intégral* ».

Parmi les moteurs de recherche les plus connus citons All the web, Altavista, Google, Hotbot, Lycos, MSN, Wise net tous multilingues.

All the web propose ainsi 2,1 billion de pages web issues de 49 langues et comptabilisait 100 millions d'utilisateurs par mois¹⁶.

Alta vista comptait 5,6 millions de visiteurs en 2002, 1,1 milliards de pages indexés, le moteur rafraîchissant la moitié des résultats affichés la veille. L'onglet news permet l'interrogation de dépêches d'actualité contenues dans 3000 sources, rafraîchies toutes les 15 minutes selon son directeur James Barnett.

¹³ <http://gallica.bnf.fr>

¹⁴ source : site de la BNF, partie consacrée au numérique.

¹⁵ Bookmark en anglais ou signet en français

¹⁶ communiqué de presse d'All the web du 21 sept 2002,
[http :www.fast.no/press/press_display.asp ?pr_rel=152](http://www.fast.no/press/press_display.asp?pr_rel=152)

Wise net a indexé 1,5 milliards de pages et se situe en 3° position derrière Google et All the web

Google, revendique 3. 083 324 654 pages web recensées, 700 millions de messages issus des forums de l'usenet, 330 millions d'images indexés (communiqué de presse du 11 sept 2001). Google compte plus de 70 millions d'utilisateurs réguliers dans le monde (sauf en Chine ou son accès est interdit par les autorités) et 150 millions de recherche sont effectués quotidiennement, dont plus de la moitié hors USA. En France, il est le premier avec plus de 53 % de part de marché et est le deuxième site le plus fréquenté des français. Google a à sa disposition une véritable armée de 150 000 ordinateurs avec lequel il crée une véritable copie du web grâce à un logiciel fureteur qui vérifie chaque mois les pages et qui constitue ainsi sa base de données.

Une pratique culturelle parmi d'autres

Selon la dernière enquête sur les pratiques culturelles des français en 1997¹⁷, 74% des Français de plus de 15 ans ont lu en 1997 au moins 1 livre au cours des 12 derniers mois (75% en 1988), 14% des Français de plus de 15 ans ont lu en 1997 25 livres ou plus au cours des 12 derniers mois, (17% en 1988).

La lecture (du livre) n'est bien sur qu'une pratique culturelle parmi d'autres telles que le cinéma, la radio, la télévision ou le théâtre...ou encore l'informatique qui se dessine comme nouvelle pratique culturelle. Le rapport Cordier précisait dans ce sens que depuis 1999 la Fnac vendait plus de micro ordinateurs que de téléviseurs (marché il est vrai arrivé à saturation : 99 % des foyers possèdent un poste de radio et 96 % un poste de télévision¹⁸.. On estimait qu'en France le parc de micro-ordinateurs possédés par les ménages s'élevaient à 9,2 millions d'unité mi 2001, ce qui correspondait à un taux d'équipement de 33 % et avoisinait les 40 % en 2002.

Dans l'enquête sur « Les pratiques culturelles des Français », ¹⁹ Olivier Donnat qualifie de « *pratiques audiovisuelles domestiques* » celles qui engagent l'écoute de la télévision, de la radio, de la musique et l'usage de l'ordinateur pour constater qu'elles connaissent un accroissement constant, mais selon des modalités qui se diversifient pour s'adapter aux goûts et aux modes de vie.

Comme le souligne le rapport « medias : promouvoir la diversité culturelle²⁰ » *« l'utilisation de l'Internet laisse aujourd'hui de nombreuses questions sans réponse.../... Il est difficile d'imaginer le type de contenus qui seront recherchés en priorité et, en particulier, s'ils rapprochent, fonctionnellement, la consultation en ligne de la presse ou bien de la télévision. De même, en matière de durée d'utilisation, il faut noter que si la durée d'accès moyenne hebdomadaire à l'Internet des Américains équipés à domicile est de 7 heures, rien ne laisse supposer qu'il en sera de même en Europe lorsque les coûts marginaux de communication seront nuls. En effet, la durée moyenne quotidienne d'écoute de la télévision s'élève également à 7 heures aux États-Unis alors qu'elle stagne partout en Europe autour de 3 heures. En Scandinavie, l'enquête européenne de Sonia Livingstone rappelle que, même dans les familles équipées depuis longtemps, les durées d'utilisation quotidiennes pour les jeunes de l'ordinateur plafonnent à 45 minutes pour l'ordinateur et ne descendent pas en*

¹⁷ source : DEP, Pratiques culturelles des Français 1997.

¹⁸ Ibid. note 17

¹⁹ « Les pratiques culturelles des français – Enquête 1997 », Olivier Donnat, département des études et de la prospective, ministère de la Culture et de la Communication.

²⁰ Dagnaud M., Bonnet M. ; Depondt S., Médias : promouvoir la diversité culturelle, commissariat général du plan, La documentation française, Paris, 2002, 202 p. rapport accessible à l'adresse <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/004001233/0000.rtf>

deçà de 2h30 pour la télévision. Quelques enquêtes aux États-Unis tendent à établir que, dans certains foyers, le temps consacré à l'Internet fait diminuer le temps consacré à la télévision. Mais ne s'agit-il pas d'une pratique propre aux catégories cultivées ?

La progression des pratiques audiovisuelles s'exerce au détriment du livre mais pas de la lecture note également le rapport.

« Les Français passent, en effet, autant de temps qu'avant à lire. Mais ils ne lisent pas les mêmes contenus sur les mêmes supports (le nombre de lecteurs réguliers de journaux quotidiens et de gros lecteurs de livres diminue mais celui de lecteurs de la presse magazine augmente).

L'essor de la sphère audiovisuelle n'entraîne pas de repli dans l'espace domestique. Les Français persistent à privilégier les activités tournées vers l'extérieur (sorties au restaurant, au cinéma, chez des amis ou la famille, activités sportives). En 1997, 69 % des personnes interrogées expriment cette préférence, contre 62 % en 1989. La télévision, le magnétoscope et le micro-ordinateur n'ont donc pas retenu les Français dans leur salon. Ils sortent davantage le soir : quatre personnes sur dix sortent le soir au moins une fois par semaine, et 20 % seulement ne le font jamais, contre 37 % en 1973. Et la propension à s'ouvrir vers l'extérieur semble s'établir dans un lien positif avec la pratique de loisirs diversifiés, cumulant sociabilité avec pratiques culturelles et sportives ».

Les corrélations entre pratiques des médias et origine sociale sont complexes. Selon l'étude de Josiane Jouët et Dominique Pasquier²¹, la corrélation entre l'appartenance aux classes les plus favorisées et le taux d'équipement des foyers est positive pour l'informatique, nulle pour l'audiovisuel et négative pour les consoles de jeux.

Une étude du département des études et de la prospective du ministère de la Culture et de la Communication, portant sur les pratiques informatiques domestiques, le confirme : en matière de micro-informatique, plus de la moitié des foyers dont le chef de famille est cadre, chef d'entreprise ou exerce une profession libérale, est équipée (57 %), contre 17 % des foyers dont le chef de famille est ouvrier. L'explication tient simultanément au niveau de revenu et au niveau de diplôme. L'effet de statut social s'accroît avec le degré de sophistication de l'équipement considéré : les foyers les plus favorisés au regard de la position du chef de famille sont cinq fois plus nombreux que la moyenne à disposer d'un accès à l'Internet.²²

Le numérique de plus en plus présent sur les lieux de travail

Par ailleurs l'informatique est devenue omniprésente dans les entreprises. Selon le rapport les technologies de l'information et de la communication dans l'industrie, du ministère de l'économie des finances et de l'industrie de 2001²³, plus de 96 % des entreprises industrielles en sont équipées et 62 % utilisent les micro-ordinateurs de façon intensive. Huit entreprises industrielles sur dix ont mis leur micro-ordinateurs en réseau fin 99 et 69 % ont accès à internet. La lecture sur écran devient une nécessité sociale de l'activité lié au travail, même si l'utilisation des TIC croît avec la taille des entreprises. Quatre entreprises sur dix sont présentes sur la toile en ayant ouvert un site diffusant de l'information institutionnelle, alors qu'une sur dix a franchi l'étape supplémentaire consistant à effectuer des transactions

²¹ « Les jeunes et l'écran », Josiane Jouët et Dominique Pasquier, « Réseaux », volume 17 - n° 92-93/1999

²² « Les usages de loisirs de l'informatique domestique », « Développement culturel », n°130, octobre 1999, cité dans le rapport Medias, promouvoir la diversité culturelle, infra note 20.

²³ Les technologies de l'information et de la communication dans l'industrie, Ministère de l'économie et des finances, Direction Générale de l'industrie, des technologies de l'information et des postes, 2001

commerciales essentiellement sous forme de commerce interentreprise. Enfin 23,5 % des entreprises industrielles avaient mis en place un réseau intranet et presque autant voulaient s'en équiper pour 2001... Certains secteurs comme l'énergie, la pharmacie-parfumerie et celui des équipements électriques étant nettement en avance (respectivement 52 %, 40 % et 42 %...).

Toutefois, de fortes disparités existent en ce qui concerne le pourcentage des travailleurs qui utilisent l'informatique dans leur travail. Selon le rapport, ils sont 53 % en moyenne à la fin de l'année 2001 dans l'Union européenne avec une avancée nette pour les pays nordiques et un retard pour les pays du sud de l'Europe et la France. Cette dernière ne compte que 45 % d'utilisateurs. toujours selon le même rapport, près des 9 /10° des entreprises européennes d'au moins dix salariés sont connectées à internet. L'Allemagne, l'Autriche, les pays nordiques ont des taux de connexions proches de 100 %, alors que la France avec 73,4 % d'entreprises connectées se situe en avant dernière position, juste devant le Portugal. 2/3 dotées de l'accès à internet disposent d'un site web.

Dans cette perspective, note le rapport sur La France dans l'économie du savoir : pour une dynamique collective²⁴, « à l'échelle de l'entreprise, la compétitivité repose désormais très largement, et de plus en plus, sur la capacité d'innovation et, in fine, sur la maîtrise des compétences stratégiques liées au savoir.../... Pour l'entreprise, il s'agit d'une capacité à apprendre, à s'adapter, à évoluer, à créer et recombinaison des connaissances.../... et l'organisation apprenante est ainsi au cœur des stratégies d'innovation.../...la dernière génération des technologies fondés sur les réseaux (internets, intranets, extranets) transforme ainsi aussi bien les activités de conception que celle de production et de distribution, en en actualisant nombre d'information et de connaissances aussi bien au sein de l'entreprise qu'entre elle et ses divers partenaires... ».

L'accès à l'information et à la lecture numérique reste certes encore un luxe de pays riche. Mais devant certains chiffres donnés précédemment (notamment le taux d'équipement en livres scolaires, disponibilités de livres en bibliothèques publiques...), certains observateurs pensent que les politiques d'accessibilité au texte et à l'information pourraient être une véritable opportunité pour les pays en voie de développement ou au moins réduire par la publication numérique son accès aux connaissances. Force est de constater qu'avec l'accès à internet c'est l'accès aux ressources mondiales dont il s'agit. Aussi de nombreuses initiatives concernent-elles l'accès au numérique dans des perspectives de développement culturel des pays en voie de développement, alors que se développe au nord de plus en plus d'initiatives concernant la formation à l'éducation numérique (e-learning) par tout les gouvernements qui ont pris conscience des enjeux du numérique dans la société...y compris dans le domaine de la production, de l'innovation et de l'éducation.

Lecture et parole

Comme le souligne François Bresson²⁵ l'acquisition d'une langue et l'acquisition de la lecture ne relève pas des mêmes logiques d'apprentissage : «L'acquisition d'une langue déterminée implique évidemment une procédure d'acquisition et un contact avec la parole d'autrui au cours des premiers mois de la vie, mais cette forme de pratique sociale ne demande pas être explicitement organisée et socialement dirigée. Il n'en est pas de même pour l'écriture et

²⁴ La France dans l'économie du savoir : pour une dynamique collective : rapport du groupe présidé par Pascal Viginier, Pascal VIGINIER, Sandrine PAILLARD, Rémi LALLEMENT, Mohamed HARFI, El Mouhoub MOUHOUD, Bernard SIMONIN, Commissariat général du plan, Paris; La Documentation française;2002;286 pages; P. 260, 263, 265accessible à l'adresse <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/024000577/0000.pdf>

²⁵ François Bresson, La lecture et ses difficultés, in Pratiques de la lecture, Petite bibliothèque Payot, Paris, 1985, p. 16. .

la lecture qui ne peuvent être objets d'une procédure spontanée d'acquisition. Il s'agit là nécessairement de pratiques sociales instituées que le seul contact avec les écrits et l'observation des lectures, silencieuses ou non, ne suffisent pas à transmettre».

L'acquisition de la lecture se fait donc essentiellement via le système scolaire, mais pose également au delà de la scolarisation le rapport social à l'école. Dans un article, « la lecture, une affaire de famille », Hélène Michaudon²⁶ pose clairement le fait que la pratique de la lecture à l'âge adulte trouve ses racines dans l'enfance et plus particulièrement dans les stratégies familiales. « *Interrogées sur leur pratique de lecture, 27 % des personnes de 15 ans et plus déclarent spontanément lire au moins un livre par mois : elles peuvent se ranger dans la catégorie des gros lecteurs. A l'opposé, 42 % d'entre elles sont en retrait vis-à-vis de cette pratique, soit qu'elles ne lisent jamais, soit que n'attachant pas d'importance particulière à la lecture, la mémoire leur faisant défaut lorsqu'il s'agit de comptabiliser le nombre d'ouvrage lus au cours de l'année écoulée* ». Comme le fait remarquer l'auteur, « *les deux tiers des gros lecteurs l'étaient déjà entre huit et douze ans, et à l'opposé la moitié des non-lecteurs ne lisaient pas davantage à cette époque de leur vie .../... lire entre huit et douze ans ne relève pas uniquement du choix individuel de l'enfant en réponse à des incitations plus ou moins fortes venant du système scolaire. Les parents ont aussi leur mot à dire...* », et l'auteur de démontrer que les stratégies familiales ont ainsi plus de poids que la simple notion de classe sociale.

« Les parents qui étaient favorables à la poursuite des études, favorisaient la pratique de la lecture chez leur enfant. Même lorsque les parents n'étaient que peu diplômées, mais attachaient de l'importance à l'école, les enfants étaient plus souvent lecteur. Au contraire des parents méfiants, donnant la préférence à une entrée précoce dans le monde du travail peuvent se montrer indifférents à la lecture, voire dénigrer cette activité : cette attitude de retrait vis-à-vis de l'institution scolaire s'observe surtout chez les générations plus âgées, et venant des familles peu diplômées ». Il y a donc une légitimité du rapport à la lecture. Comme le rappelle l'auteur, « le goût pour la lecture viendrait donc naturellement aux enfants vivant dans des familles bénéficiant d'un capital culturel élevé », le diplôme des parents jouant très nettement un rôle dans les stratégies culturelles.

On retrouve ainsi bien les mêmes analyses sociologiques faites par Bourdieu et Passeron dans les années 60. Bourdieu²⁷ rappelait en 1985 que « *la lecture obéit aux mêmes lois que les autres pratiques culturelles, à la différence qu'elle est plus directement enseignée par le système scolaire, c'est-à-dire que le niveau d'instruction va être plus puissant dans le système des facteurs explicatifs, le deuxième facteur étant l'origine sociale. Dans le cas de la lecture aujourd'hui, le poids du niveau de l'instruction est plus fort. Ainsi quand on demande à quelqu'un son niveau d'instruction, on a déjà une prévision concernant ce qu'il lit, le nombre de livres qu'il a lu dans l'année, etc. On a aussi une prévision concernant sa manière de lire. On peut très vite passer de la description des pratiques à des descriptions des modalités de ces pratiques* ».

Toutefois, il ne faut cependant pas uniquement évoquer un déterminisme social même si cela implique effectivement une forte tendance centrale. A la périphérie on observe parfois des variations et des distorsions. Ainsi Hélène Michaudon fait remarquer que certes « *la transmission par imitation est importante, mais n'a pas vertu de loi : 28 % des parents non lecteurs étaient des lecteurs réguliers, et à l'inverse 18 % des enfants à qui l'on donnaient l'exemple n'ouvraient pourtant jamais un livre* ». La lecture n'est donc jamais une simple reproduction sociale, elle est également possibilité et pratique individuelle, comportement et

²⁶ Hélène Michaudon, La lecture, une affaire de famille, INSEE première, Mai 2001.

²⁷ Pierre Bourdieu, la lecture : une pratique culturelle, débat avec Roger Chartier, in Pratiques de la lecture, Petite bibliothèque Payot, Paris, 1985, p. 274.

moyen de communication entre l'individu et le monde qui l'entoure. Plus fondamentalement encore elle est également accès à la langue et à la parole.

Comme le remarque Henri Bresson²⁸ « *Les difficultés de la lecture ne sont donc pas fondamentalement celles de la reconnaissance des graphies distinctes comme formes spatiales. Elles sont bien au contraire dans le système de correspondance entre la séquence graphique et la séquence parlée : ce qui fait que ces séquences graphiques sont du langage, qu'elles représentent de manière presque univoque un discours. Une écriture constitue une forme d'analyse de la parole, qui en abstrait des traits suffisants pour que, indépendamment des lieux et des temps, chaque lecteur puisse restituer pratiquement les mêmes paroles, ou que pratiquement chaque parole puisse être pratiquement traduite dans les mêmes graphies* ». La lecture sur écran complexifie encore ce processus puisqu'elle nécessite un apprentissage supplémentaire dans l'accessibilité aux documents par l'utilisation de l'ordinateur.

La lecture est ainsi l'accès à la parole d'autrui de façon intériorisée. Elle rentre ainsi tout-à-fait dans une perspective communicationnelle, malgré le fait qu'apparemment elle se pratique de façon isolée. Ainsi à l'instar du langage intérieur, la lecture est avant tout discours et forme discursive. Jakobson faisait ainsi déjà remarquer en 1952²⁹ que. « *la réalité fondamentale à laquelle le linguiste à affaire c'est l'interlocution, l'échange de messages entre émetteur et receveur, destinataire et destinataire, encodeur et décodeur. Or on constate actuellement une tendance à revenir à un stade très, très ancien, je dirais un stade pré-whithneyen de notre discipline, je parle de la tendance à considérer le discours individuel comme la seule réalité. Cependant, je l'ai déjà dit, tout discours individuel suppose un échange. Il n'y a pas d'émetteur sans receveur –sauf bien entendu l'ivrogne ou un malade mental. Quand au discours non extériorisé, non prononcé, ce qu'on appelle le langage intérieur, ce n'est qu'un substitut elliptique et allusif du discours explicite et extériorisé. D'ailleurs le dialogue sous-tend même le dialogue intérieur, comme l'ont démontré une série d'observation de Pierce à Vitgosky...* ».

La dimension principale de l'acquisition à la lecture est donc une dimension purement discursive d'accès au discours d'autrui et à son sens. Dans ce sens la lecture a une pure dimension linguistique. Le processus d'acquisition de la lecture est assez proche du processus d'acquisition linguistique en ce qui concerne les motivations : c'est un peu comme lorsque vous entendriez parler d'une langue dont vous ne comprendriez pas le langage et dont vous voudriez déchiffrer les secrets pour pouvoir accéder au sens.

Il existe donc bien une relation entre lire, penser et parler : « *c'est dans le mot que nous pensons* » disait Hegel.

La lecture est donc une mise en action de sa propre pensée réflexive, « *parce que le sujet pensant lui-même reste dans une sorte d'ignorance de ses pensées, tant qu'il ne les a pas formulées pour soi, ou mêmes dites ou écrites* » comme l'écrivait Merleau-Ponty, art du déchiffrement et accès aux grilles cognitives et conceptuelles organisées par le langage.

La lecture se traduit par des capacités discursives mieux maîtrisées comme le fait remarquer Emmanuel Fraisse, « *l'accès aux textes non directement finalisés (la lecture libre des étudiants) est bien un gage de développement de l'esprit discursif et critique qui est à la*

²⁸ François Bresson, La lecture et ses difficultés, in Pratiques de la lecture, Petite bibliothèque Payot, St-Amand-Montrond, 1985, p.19.

²⁹ texte conclusif de la conférence des anthropologues et linguistes tenue à l'université d'Indiana en 1952.

base de la culture générale ». ³⁰.../... « La lecture est bien un enjeu fondamental, touchant à la transmission du patrimoine individuel et collectif, au partage et à la définition de la culture comme à la constitution du savoir discursif ³¹ », « la vie du livre à l'université, c'est aussi, et peut-être d'abord une parole. parole magistrale qui témoigne d'autres lecture, « lecture » médiatisée, socialisation programmée » ³².

L'écrit n'est-il pas ainsi, selon le mot de Ricoeur, un texte qui « devient comme une parole »...

L'accessibilité à cette parole, qu'elle soit sous forme papier ou numérique deviens ainsi accès à la mémoire culturelle et sociale et participation à la sémiotique de l'écrit.

Lecture et pouvoir

Dans la présentation qui est faite du livre de A.-M. Chartier et J. Hébrard, discours sur la lecture, on pouvait lire le commentaire suivant : « Depuis les années soixante, pédagogues, politiques, chercheurs, journalistes s'interrogent sur la "crise", voire sur la "mort" de la lecture. Il n'y a pas si longtemps pourtant, l'école républicaine comme l'église catholique, s'alarmaient de la "rage de lire" des nouveaux lecteurs des campagnes et des faubourgs. Quand et comment s'est opérée cette étrange inversion ? En suivant les transformations qui ont affecté, depuis la fin du siècle dernier, discours et représentations, ce livre propose une relecture critique des débats actuels sur la lecture » ³³. Il est clair que la lecture n'a pas toujours fait bon ménage avec les pouvoirs en place et bien souvent même la lecture a consisté en une phénoménalisation de la résistance aux pouvoirs et aux idéologies en place.

Si l'on pense aux autodafés de livres dans le régime nazi, au contrôle de la presse sous la monarchie, aux livres interdits dans les bibliothèques des mairies du front national, en passant par la destruction par le feu de la bibliothèque conté dans le roman de la rose d'Umberto Eco, aux évangiles apocryphes du Christianisme où encore au petit livre rouge de Mao-tsé-toung, il est clair que la lecture en tant que fait social n'est pas sans relation avec les systèmes idéologiques et les pouvoirs en place. La lecture normative, officielle, institutionnelle, n'est pas sans corrélation avec « la lecture intime, secrète, possiblement subversive » dont parle Roger Chartier.

D'un autre côté elle peut s'avérer fertile, utile, dépassement et enrichissement dans la mesure où elle permet toujours des ouvertures intellectuelles, source de réflexion et de « révolution intellectuelle » dans la mesure où elle permet presque toujours des changements de postures épistémologiques par confrontations et avancées contradictoires. On retrouve ici le débat fécond qui oppose idéologie normative et système clos d'idée au concept de « théorie », qui se veut en permanence ouvert et prêt à se remettre en cause pour peu que l'on puisse trouver des preuves de réfutabilité (cher à Popper) cognitives.

La lecture peut donc être à la fois un acte d'endoctrinement mais également un acte de déviance ou de résistance ou d'accès à d'autres formes cognitives et culturelles que celles consciemment engrammées par l'individu. Comme le mentionne Jean Marie Goulemot, « qu'elle soit populaire ou érudite, ou lettrée, la lecture est toujours production de sens ³⁴ ».

³⁰ Emmanuel Fraise, Les étudiants et la lecture, PUF, Paris, 1993, p.12.

³¹ Emmanuel Fraise, Les étudiants et la lecture, PUF, Paris, 1993, p.4

³² Emmanuel Fraise, Les étudiants et la lecture, PUF, Paris, 1993, p.13.

³³ A.-M. Chartier, J. Hébrard, Discours sur la lecture -1880-1980, Sociologie de la culture. Collection Études et recherche, coédition BPI/Centre Pompidou-Fayard

³⁴ Jean Marie Goulemot « De la lecture comme production de sens », in Pratiques de la lecture, Petite bibliothèque Payot, Paris, 1985, p 115.

Dans cette perspective, du côté du lecteur, l'acte de lecture peut donc toujours être envisagé— sous condition bien sûr d'un minimum de compréhension— comme un acte révolutionnant dans la mesure ou l'économie cognitive de l'individu s'en trouve toujours changé. L'acte de lecture est ainsi un acte dynamique, un acte de changement, s'inscrivant dans une dynamique de la connaissance. A ce titre, l'acte de lecture a pu paraître extrêmement dangereux à certaines formes de pouvoir, relativement proche des totalitarismes idéologiques, pensé à la fois comme des formes extrêmement stables et finies, l'acte de lecture pouvant devenir déviance et critique par rapport à des pouvoirs symboliquement assis « *dont toute la violence symbolique tient à légitimer justement le fait qu'elles soient au pouvoir* », comme l'a si bien analysé Bourdieu.

La lecture est donc toujours inscrite au sein d'un rapport de force et d'autorité, dont les racines même de ce mot évoque par ailleurs ce sens. Comme le fait remarquer Pierre Bourdieu³⁵, « *je voudrais rappeler l'opposition médiévale qui me paraît très pertinente entre l'auctor et le lector. L'auctor est celui qui produit lui-même et dont la production est autorisée par l'auctoritas, celle de l'auctor, le fils de ses oeuvres, célèbre par ses œuvres. Le lector est quelqu'un de très différent, c'est quelqu'un dont la production consiste à parler des œuvres des autres. Cette division, qui correspond à celle de l'écrivain et du critique, est fondamentale dans la division du travail intellectuel* », mais également dans les rapports d'autorité et de légitimité que la lecture instituent entre les acteurs.

Dans son article consacré à « l'autodidaxie exemplaire. Comment Valentin Jamerey-Duval apprit-il à lire », Jean Hébrard relate l'histoire de Menocchio, alors meunier frioulan que l'inquisition envoya au bûcher vers la fin du XVI^e siècle. « *son cas est grave : il est déclarée athée et sa condamnation s'accompagnera de la déconfiscation de ses écrits et de sa bibliothèque* ». non pas que ceux-ci soient interdits en tant que tel, mais bien parce que Menocchio en fait un usage que « *le meunier n'a pas appris à contrôler (ou faire contrôler) ses lectures. Celles-ci sont littéralement « déchainées » et produisent les effets les plus pernicioseux aux yeux d'une inquisition inquiète*³⁶ ». Tout le débat de fond de la réforme portera d'ailleurs sur cette question particulière de l'accession ou non à la connaissance de la vérité sacrée par l'étude des textes. L'inquisition fût également une des formes de réaction au déferlement sur l'europe des idées de la réforme et du protestantisme, accélérées notamment par l'invention de l'imprimerie et de la diffusion de ses livres³⁷. L'inquisition fut une des réponses à la perte de pouvoir de l'église catholique et aboutit à la mise en place de la contre-réforme. Une des premières mesures de cette inquisition fut justement de créer l'*index prohibitum*, index des livres interdits ou durant la période la plus virulente 10 000 livres furent prohibées en moins de quatre ans et des centaines brûlés. Ainsi lors du procès de Giordano Bruno, non seulement ses écrits furent tous rajoutés à l'*index prohibitum*, mais tout ses livres en sa possession furent brûlés.

Au delà de l'aspect religieux et théologique ces nouvelles formes d'étude et de lecture marqueront fondamentalement nos sociétés par l'émergence d'un individualisme basé sur la notion du libre arbitre et du droit individuel. On le voit également dans cet exemple l'acte de

³⁵ La lecture une pratique culturelle, débat entre Pierre Bourdieu et Roger Chartier, in *Pratiques de la lecture*, Petite bibliothèque Payot, Paris, 1985, p. 268.

³⁶ Jean Hébrard « l'autodidaxie exemplaire. Comment Valentin Jamerey-Duval apprit-il à lire », in *Pratiques de la lecture*, Petite bibliothèque Payot, Paris, 1985, p. 61-62.

³⁷ Comme le rappelle le rapport Cordier, « On imagine aisément que Gutenberg, lorsqu'il commença d'imprimer la Bible au milieu du quinzième siècle, n'avait pas prévu que son invention rendrait possible, quelque cinquante années plus tard, la réforme protestante en permettant à chacun de lire la Bible ainsi que le promouvait Luther. On sait qu'en sens inverse, les missions protestantes ont amené le développement de l'imprimerie dans les terres de mission . »

lecture peut également être connoté de façon légitime ou illégitime, et pour qu'il soit officiellement reconnue comme acceptablement social, encore faut-il qu'il soit validé par des instances sociales elles-mêmes légitimement reconnues. L'acte de lecture pose ainsi également l'acte de légitimité, mais aussi de légitimation et de « légitimatoire », dans la mesure ou l'accèsion à des auteurs ou des textes reconnus conduit à une légitimation de l'acteur par ce qu'il lit et fait de lui soit un défenseur de l'orthodoxie, soit un hérétique. Ainsi en est-il de la pratique scolaire et étudiante, où par la lecture (pas simplement mais aussi) l'on accède à une sphère de la légitimité du savoir légitimement acceptable.

Dans de nombreux pays l'accès à internet reste réglementé et contrôlé. Les chinois par exemple n'ont ainsi pas accès à google. Selon le site a human rights watch³⁸ au moins une dizaine de citoyens chinois ayant utilisé l'internet ont été condamnée à des peines de prison allant de deux à quatre ans pour articles réactionnaires, incitation au renversement du système socialiste, propos subversifs contre la police, incitation au renversement de l'Etat et/ou du pouvoir politique, messages antigouvernementaux, incitation à la destruction de l'unité nationale, conformément au code criminel chinois. La Chine n'est pas une exception. On consultera dans ce sens l'observatoire de la société de l'information de l'Unesco qui, dans sa rubrique liberté d'expression fait référence à une liste de 43 pays, en notant des tendances sécuritaires voire liberticides au sujet d'internet. Parmi ces pays sont mentionnés la France et les Etats-Unis...

Bhaktine et l'idéologique

Comme le mentionne Roger Chartier³⁹ « *tout écrit, impose en effet un ordre, une posture, une attitude de lecture. Qu'il soit explicitement affirmé par l'écrivain ou bien produit mécaniquement par la machinerie du texte, inscrit dans la lettre de l'œuvre, mais aussi dans les dispositifs de sa mise en imprimé, le protocole de lecture définit quels doivent être la juste interprétation et le juste usage du texte, et en même temps il dessine son lecteur idéal.* ». La lecture s'inscrit toujours dans un cadre culturel, historique, politique, normatif et bien sûr « idéologique ».

Un des auteurs à avoir pensé le plus le cadre idéologique de la pensée et du langage est certainement Bhaktine, linguiste d'inspiration marxiste.

Roberto Miguelez dans les règles de l'interaction⁴⁰ évoque de façon claire la conception de Bhaktine :

« Pour Bhaktine qui se démarque notamment de ses prédécesseurs tels Saussure et ses héritiers, la langue n'est pas en soi un objet abstrait idéal, un système synchronique homogène, pour Bhaktine elle se manifeste dans la parole, elle est parole. Il s'ensuit que l'objet central de l'analyse linguistique se situe dans l'énonciation. L'énonciation à son tour est comprise comme réplique de l'interaction verbale, du dialogue social. Chez Bhaktine en effet, dans son sens élargi la langue est défini comme « tout échange verbal ».../... « Bhaktine introduit une distinction entre le signal et le signe, entre le processus de décodage et le processus d'identification. Tandis que le signal est simplement identifié, la compréhension est un processus de décodage d'un signe et ce processus passe, à titre décisif par le contexte. En effet, « l'élément qui fait de la forme linguistique un signe n'est pas son identité comme signal mais sa mutabilité spécifique », et cette mutabilité explique que la

³⁸ Human rights watch, freedom of expression and the internet in China, A human rights watch backgrounder, <http://www.hrw.org/backgrounder/asia/china/bck-0701.htm>

³⁹ Roger Chartier, Pratiques de la lecture, Petite bibliothèque Payot, Paris, 1985, introduction, p. 8

⁴⁰ Roberto Miguelez, les règles de l'interaction, essais en philosophie sociologique, Presses de l'université de Laval, 2001, p. 277 et 278,

compréhension d'un mot dans son sens particulier n'est que saisie de « l'orientation qu'est donnée au mot par un contexte et une situation précis ». C'est lorsqu'il est saisi sous cette forme spécifique , concrète de langue toujours contextualisée que le langage peut révéler son rapport profond à ce Bhaktine appelle l'idéologie : terrain général des signes créés par un groupe organisé au cours de ses relations sociales ».

Autrement dit la langue, le texte ne sont jamais des entités indépendantes, mais bien au contraire, des entités dépendantes des conditions sociales. La lecture dans ce sens n'est jamais dégagé de la dimension « idéologique » des conditions de sa réception par rapport à un contexte social donné. Autrement dit la lecture de la bible aujourd'hui n'a ni le même sens, ni la même portée sociale aujourd'hui que sous Luther. Les conditions idéologiques ont changé, et la lecture de la bible aujourd'hui n'a pas ni le même sens social, ni la même signification d'engagement qu'à l'époque de Luther. Le « temps idéologique » a en quelque sorte changé, car l'espace social et les rapports dans cet espace social ont eux-mêmes également changé. La lecture de la bible aujourd'hui ne pourrait donc être considéré sous l'angle du rapport social de façon analogue à celle du temps de Luther. Dans ce sens la lecture est aussi un acte du « hors texte », c'est à dire un acte d'un sujet social connaissant dans un contexte historique.

Jean Marie Goulemot⁴¹ faisait remarquer dans ce sens l'évolution des représentations des étudiants concernant l'explication de texte de l'éducation sentimentale. En 1967, l'explication tournait de façon assez unanime vers la recherche d'un même effet : les amours d'un adolescent et d'une dame mûre. En Mars 1969, après les accords de Grenelle, les étudiants firent une lecture davantage « politique » du roman. « *Frédéric était dénoncé comme bourgeois réactionnaire et lâche qui préférait les charmes de la forêt de Fontainebleau , en galante compagnie, à l'action révolutionnaire...* ». Il y a dit-il « *une histoire contemporaine, vécue presque, qui travaille le texte dans le procès de lecture* ».

La lecture peut également être considérée comme un passage d'une forme culturelle à une autre et suppose de la part de l'acteur l'accessibilité culturelle à des formes culturelles plus ou moins socialement valorisées. Jean Hébert mentionne ainsi le passage de « *formes rurales et populaires de la dévotion à un rapport lettré voire savant aux textes religieux* ». L'acte de lecture n'est donc jamais socialement neutre, et définit toujours un rapport social du lecteur face à la société dans un acte de positionnement identitaire et de construction permanente de son identité⁴², une sorte de « *nécessité topique de la lecture* » comme le mentionne si bien Hébert.

Aujourd'hui, et peut-être plus que jamais les nouvelles formes de rapport de pouvoir passent par la médiation du langage et de la culture et sont autant d'ordre économiques que culturelles. Que dire alors de l'emprise d'un fabricant tel que microsoft, lorsque 90 % des ordinateurs dans le monde sont équipées de logiciels relevant de cette marque.

Si nous appliquons ces analyses de Bhaktine au numérique aujourd'hui, incontestablement le numérique constitue un horizon idéologique non neutre, sur fond de libéralisme économique et de mondialisation globale des échanges. Mais dans cette bataille de

⁴¹ Jean Marie Goulemot dans son texte « De la lecture comme production de sens », in Pratiques de la lecture, Petite bibliothèque Payot, Paris, 1985, p. 120.

Jean Marie Goulemot dans son texte « De la lecture comme production de sens », in Pratiques de la lecture, Petite bibliothèque Payot, Paris, 1985.

⁴² On peut à ce sujet évoquer le concept d'horizon d'attente de Jaus et de l'école de Constance dont parle Jean Marie Goulemot dans son texte « De la lecture comme production de sens », in Pratiques de la lecture, Petite bibliothèque Payot, Paris, 1985.

l'échange et des flux, le combat n'est bien sur pas équilibré et les ressources partagées de façon équitables. Au delà de la société de l'information vs société de la connaissance, se profile un équilibre dont les rapports de force dominants seront structurés par la maîtrise de la sémiotique et de ses capacités computationnelles et combinatoires. Bien après la galaxie Gutenberg et la galaxie Marconi⁴³ se profile une autre galaxie, celle du numérique, qui marquera très certainement de façon aussi nette l'histoire que ne le fut en son temps l'ère de l'âge de pierre ou de l'âge du bronze. Les idées, les connaissances, le savoir et le langage ne naissent pas uniquement des potentialités humaines et biologiques de nos cerveaux. Ils émergent également des appareillages sociaux d'accès aux connaissances. L'apparition du livre, de la radio, de la télévision, de l'école, des bibliothèques, des réseaux de communication constituent ainsi les infrastructures sociales du savoir, de la culture, de la connaissance et de ce que l'on peut appeler la noosphère en référence au monde sans cesse dynamique des idées et des idéologies⁴⁴. Dans cette perspective la capacité et la maîtrise de l'acte de lecture constituent indéniablement un visa obligé pour l'accès à ces méta-univers...et constituent des enjeux majeurs au niveau des états et des organisations pour la maîtrise de ceux-ci. Mais cet accès ne peut se concevoir sans des dispositifs sociaux, techniques économiques et matériels.

Autrement dit la lecture n'est pas simplement un pur acte de l'esprit, ou simplement un acte individuel, elle puise également ses ressources d'un extérieur relevant toujours d'un monde social de référence. A ce titre, comme bien des pratiques, l'acte de lecture est toujours un acte social organisé, un acte d'échange et de relation, voire de transaction si l'on prend la dimension du « contrat de lecture ». Il y a toujours derrière l'acte de lecture une pulsion de transfert au sens psychanalytique du terme ou encore d'assimilation au sens piagétien du terme. Au delà de l'aspect purement ergonomique, certaines résistances de la lecture sur écran concernant le livre électronique pourraient être ainsi interprétées comme un refus de transfert concernant l'acte de lecture profondément ancré dans l'objet transactionnel et symbolique que constitue le livre imprimé dans sa forme papier originelle...

Lecture et contexte d'action

La lecture est avant tout dans ce sens langage et capacité langagière, capacité de décodage par la vision (ou par le toucher dans le cas des aveugles) en capacité cognitive par le biais du langage. L'acte de lecture est également pragmatique, dans le sens où il s'inscrit toujours dans un contexte d'action particulier et dont la signification ne prend sens que dans ce contexte. Bourdieu⁴⁵ rappelle qu'« *un des biais lié à la position de lecteur peut constituer à omettre la question de savoir pourquoi on lit, s'il va de soi de lire, s'il existe un besoin de lecture, et nous devons poser la question des conditions dans lesquelles se produit ce besoin* ».

La même lecture d'un roman peut revêtir plusieurs sens différents selon le cadre qui donne sens à cette action. La lecture d'un même roman d'amour peut être acte d'émancipation pour une adolescente, alors qu'elle sera acte d'étude et de connaissance dans le cadre d'un cours et d'un programme de littérature romantique du XIX siècle à l'université. Lire à son bureau, dans son lit, en vacances, à l'école, dans le train, dans le métro ou en prison ne comporte jamais les mêmes fonctions ni les mêmes structures communicationnelles face à l'environnement. La lecture obéit à des cadres d'action, à des lieux, à des pratiques sociales et culturelles. La lecture peut à la fois être acte d'ouverture et acte de clôture, acte de

⁴³ Pour reprendre les célèbres expressions de Marshall Mc Luhan

⁴⁴ voir en particulier sur ce sujet le tome 4 de la méthode d'Edgar Morin, les idées, leur habitat, leur vie, leurs mœurs, leur organisation, le seuil, Paris, 1991, 262 p.

⁴⁵ Pierre Bourdieu, la lecture : une pratique culturelle, débat avec Roger Chartier, in Pratiques de la lecture, Petite bibliothèque Payot, Paris, 1985, p. 275

déviance ou acte de normalité et il ne faut jamais oublier la dimension pragmatique qui relie le lecteur à son contexte d'action. L'acte de lecture est donc multiple, contextuel, culturel et renvoie toujours à une dimension de l'identité sociale et culturelle de l'acteur dans laquelle elle s'énonce et ce toujours en référence à un contexte particulier d'action et d'énonciation.

Le texte, nous dit Bernard Lahire, ou la lecture « *ne prennent sens que par rapport aux fonctions pratiques qu'ils remplissent dans une situation donnée* ».

Sans nous étendre sur les différentes réalités sociologiques de l'acte de lecture que l'on ne serait d'ailleurs épuiser, nous allons plutôt nous concentrer sur les différences d'actes de lecture induits par les contextes d'action.

A l'inverse des tendances macrosociologiques quantitatives de la sociologie de la lecture se dégage ainsi des perspectives microsociologiques, pragmatiques de l'acte de lecture, de ce que lire veut dire et qui place la lecture dans une perspective performative, à savoir que lire c'est faire, mais également signifier.

Ainsi voit-on depuis les années 80 toute une microsociologie de la lecture s'intéressant à des situations et des contextes de lecture extrêmement différents. Sans développer ici l'importance du contexte d'action sur le lecteur acteur, nous nous bornerons à retranscrire les grandes typologies de lecture telles que émergent à travers les études, l'acte de lecture étant fondamentalement lié au contexte d'action.

Ainsi peut-on évoquer différents type de lecture. La lecture d'acquisition de connaissances, celle de construction identitaire, celle d'évasion, celle du plaisir esthétique, mais également différencier lecture contrainte (celle de l'école ou de l'université) de la lecture libre, militante, de découverte, une lecture lettrée, savante d'une lecture ordinaire...L'acte de lecture ne prend ainsi son sens que dans un contexte social d'action et de différenciation.

La lecture d'évasion est « *ainsi intimement partie liée avec toutes les situations d'enfermement et de solitude (enfermement des prisonniers, solitude des célibataires, des malades, des vieillards, isolement des jeunes filles etc. .../... Les livres comme la radio « tiennent compagnie et permet une forme de sociabilité in absentia* » notent Mauger, Poliak et Pudal⁴⁶.

Dès lors il convient de s'attacher à une perspective sociologique du récepteur et de la réception « *L'interaction d'une œuvre peut ainsi être définie par l'ensemble des lectures qui peuvent en être faites et par l'activité d'interprétation des lecteurs qui procède de leurs attentes socialement déterminées* » note Bernadette Seibel⁴⁷. Ainsi la lecture d'un roman d'amour du XIX^e siècle n'a t-il pas le même sens lorsqu'il est lu par une adolescente dans sa chambre ou lorsqu'il est étudié dans le cadre d'un cours. A une fonction sociale d'évasion le même texte peut correspondre à une fonction normative d'éducation. La lecture du texte n'est ainsi jamais hors contexte.

⁴⁶ Gérard Mauger, Claude Poliak, Bernard Pudal, lectures ordinaires, in 1995 in Lire, faire lire, des usages de l'écrit aux politiques de lecture, Le monde éditions, Paris, 1996, p.58

⁴⁷ Bernadette Seibel, trente ans de recherches sur la lecture en France, 1955-1995 in Lire, faire lire, des usages de l'écrit aux politiques de lecture, Le monde éditions, Paris, 1996, p.25

D'une sociologie quantitative à une sociologie qualitative, l'émergence de la notion de politique de lecture

Comme le fait remarquer Bernadette Seibel, si une histoire de la sociologie de la lecture reste encore à construire, elle fait remonter aux années 20 les premières recherches sur la lecture aux USA⁴⁸ en citant notamment des chercheurs de l'école de Chicago comme Waples, Berelson ou Roubakine. Toutefois il faut attendre en France la seconde moitié des années cinquante pour que la recherche en France ne démarre notamment sous l'impulsion de Robert Escarpit à Bordeaux.

Dès les années 60 d'importantes études et enquêtes vont être menées conduisant aux grandes enquêtes nationales dont le fondement quantitatif et statistiques va permettre à la fois de déterminer le poids des critères socio-culturels et d'autre part d'évaluer le comportement des lecteurs. Bernadette Seibel fait remarquer qu'« *En 1967, l'INSEE l'intègre aux autres pratiques de loisirs, tandis que le ministère de la Culture la considère comme une pratique culturelle* »⁴⁹. et seront réactualisés en 87 pour l'Insee, 1981, 1989 et 1998 pour le ministère de la culture⁵⁰.

Face à cet arsenal permettant des premières mesures de nature étatique, progressivement vont s'élaborer des politiques publiques ainsi qu'un effort important de recherche passant par la création de nouveaux services au sein du service public. La direction du livre est créée en 1978, Le ministère de la culture crée le SER (Service Etudes et recherches) Etudes et recherches au sein de la bibliothèque publique d'information du centre Pompidou.

L'Observatoire socio-économique du livre naît en 1986, la direction du livre devient direction du livre et de la lecture en 1987, la même année est créé l'Observatoire France Loisirs de la lecture, alors que le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche créait une mission lecture étudiante, afin d'analyser plus particulièrement l'impact des bibliothèques universitaires dans les universités françaises.

Aujourd'hui l'attention des pouvoirs publics se concentre bien sûr plus particulièrement sur l'arrivée des nouvelles technologies et notamment internet, tels les nombreux rapports consacrés à cette question par l'Etat. Avec l'appareillage statistique et la montée en puissance des notions d'évaluation de l'action publique, l'acte de lecture n'est plus simplement un fait social, il devient au delà des programmes politiques stratégie de l'action publique. On peut véritablement parler depuis les années 80 de politiques publiques de la lecture, comme d'un fait mesurable et volontaire, et ceci grâce aux nombreux outils qui permettent d'orienter les actions dont bien entendu la mesure des effets.

La lecture n'est plus seulement un fait, une donnée, elle devient orientation, sens et impulsion, politique publique. Mais encore faut-il qu'elle fabrique aussi de la croyance en la valeur qu'elle fabrique, afin de rendre performatif le discours qu'elle énonce.

Comme le mentionne Bourdieu⁵¹. « *Pendant des années j'ai fait une sociologie de la culture qui s'arrêtait au moment de poser la question : mais comment est produit le besoin du produit ? J'essayais d'établir les relations entre un produit et les caractéristiques sociales de ses consommateurs (plus on s'élève dans la hiérarchie sociale, plus on consomme des*

⁴⁸Bernadette Seibel, trente ans de recherches sur la lecture en France, 1955-1995 in Lire, faire lire, des usages de l'écrit aux politiques de lecture, Le monde éditions, Paris, 1996, p.15

⁴⁹ Bernadette Seibel, trente ans de recherches sur la lecture en France, 1955-1995 in Lire, faire lire, des usages de l'écrit aux politiques de lecture, Le monde éditions, Paris, 1996, p.18.

⁵⁰ O.Donnat, Les pratiques culturelles des français, DEP, La documentation française, Paris 1998.

⁵¹ Pierre Bourdieu , la lecture : une pratique culturelle, débat avec Roger Chartier, in Pratiques de la lecture, Petite bibliothèque Payot, Paris, 1985, p. 278.

biens etc...). Mais je ne m'interrogeais pas sur la production de la hiérarchie des biens, et sur la production de la reconnaissance de cette hiérarchie. Ou du moins, je me contentais de la nommer sans plus, alors qu'il me semble que le propre des productions culturelles est qu'il faut produire la croyance dans la valeur du produit, et que cette production de la croyance, un producteur ne peut jamais, par définition, en venir à bout tout seul ; il faut que tous les producteurs y collaborent, même en se combattant. La polémique entre les intellectuels fait partie de la production de la croyance dans l'importance de ce que font les intellectuels. Donc, parmi les conditions qui doivent être remplies pour qu'un produit intellectuel soit produit, il y a la production de la croyance dans la valeur du produit. Si voulant produire un objet culturel, quel qu'il soit, je ne produis pas simultanément l'univers de la croyance qui fait que l'on le reconnaîtra comme un objet culturel, comme un tableau, comme une nature morte, si je ne produis pas cela, je n'ai rien produit, seulement une chose. Autrement dit, ce qui caractérise le bien culturel, c'est qu'il est un produit comme les autres, avec en plus une croyance qui elle-même doit être produite. C'est ce qui fait qu'un des seuls points sur lesquels la politique culturelle peut agir, c'est sur la croyance : elle peut contribuer d'une façon ou d'une autre, à renforcer la croyance ».

En ce sens le slogan « *Literacy is freedom* » que l'on trouve sur le site de l'Unesco, est bien l'exemple même d'une incitation à une véritable politique de la lecture, par la performativité d'une croyance, explicitant ainsi une véritable dimension politique de la culture.

La lecture face au numérique

Les dernières évolutions technologiques en terme de lecture ne vont donc t-elles pas fondamentalement changer notre rapport à la lecture, et d'une certaine façon notre rapport à la parole et au langage et à la pensée ?

Comme le rappelle le rapport Cordier⁵², « cette question n'est pas nouvelle dans l'histoire de l'humanité. Faut-il rappeler Phèdre de Platon, avec l'histoire que Socrate racontait à ses interlocuteurs, pour leur faire saisir ce que risquait de produire en l'homme cette nouvelle technique qui s'appelait l'écriture? Il relatait le mythe de Theuth, qui venait trouver le roi d'Égypte, pour lui vanter les mérites de sa découverte. Le roi lui répondit : " cette invention, en dispensant les hommes d'exercer leur mémoire, produira l'oubli dans l'âme de ceux qui en auront acquis la connaissance; en tant que, confiants dans l'écriture, ils chercheront au-dehors, grâce à des caractères étrangers, non point au-dedans et grâce à eux-mêmes, le moyen de se ressouvenir... Quant à la science, c'en est l'illusion, non la réalité, que tu procures à tes élèves : lorsqu'en effet, avec toi, ils auront réussi, sans enseignement, à se pourvoir d'une information abondante, ils se croiront compétents en quantité de choses, alors qu'ils sont, dans la plupart, incompétents. " L'avènement du numérique donne à ce récit une force renouvelée. .../... Nous ne sommes plus avec l'univers en ligne dans un univers de fixité, « ce n'est pas tant la fin du papier qui s'annonce avec le numérique, qu'un univers de fluidité permanent ».

L'apparition du numérique et de l'hypertexte modifie en effet considérablement du côté de la réception et de la production les logiques mises en œuvre. « La notion même de texte vient à éclater. Ce n'est plus le livre papier qui propose un texte, son propre texte, construit à travers plusieurs pages au lecteur, mais le lecteur lui-même qui compose un texte, son propre texte, à travers sa manière de parcourir l'espace que lui offre le numérique »⁵³.

⁵² Cordier, rapport de la commission de réflexion sur le livre électronique, Mai 1999, , chapitre consacré à « penser l'évolution même du mode de pensée et d'écrire »,

<http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/rapports/cordier/>

⁵³ ibid. note 31.

Dans cette perspective c'est la notion de complexité qui semble revenir le plus souvent dans les analyses consacrés à ces nouveaux modes de diffusion.

« On voit naître sous nos yeux la complexité de la sphère médiatique dans laquelle les générations futures puiseront leurs connaissances et construiront leur imaginaire » évoque le rapport⁵⁴ médias : promouvoir la diversité culturelle. *« Une sphère multiforme qui promeut un usage diversifié des machines à communiquer, qui mêle médias anciens et médias nouveaux, pratiques solitaires et pratiques collectives, usages « passifs » et usages interactifs. Une sphère proposant une abondance de services parmi lesquels chacun viendra butiner en fonction de ses envies, de ses aptitudes et de son environnement familial. Une sphère dont le succès commercial reposera d'abord sur la capacité des opérateurs à concevoir des contenus à haute valeur informative ou distractive ».*

Jacques Attali⁵⁵ évoque lui la notion de connaissance labyrinthique, qui remplace inexorablement le bel ordonnancement de la lecture (et la pensée) linéaire, forme liée à la forme du livre imprimé par une nouvelle « gestalt » du mode de lecture numérique ou les textes deviennent enchevêtrées les uns aux autres dans des cheminements bifurcatoires en raison des nombreux possibles que donnent les possibilités techniques..

« Quiconque a essayé un jour d'entrer dans Internet sait qu'il ne faudrait pas parler d'«autoroutes» de l'information mais plutôt de labyrinthes: gigantesque enchevêtrement de ruelles et d'impasses, de bibliothèques et de cafés, le réseau se compose de mille chemins qui souvent se terminent en impasses. Internet ressemble plus au labyrinthe d'une ville médiévale, sans véritable architecte, qu'au bel ordonnancement d'une autoroute... / Pendant longtemps, la métaphore majeure pour désigner le progrès a été la ligne droite, meilleur moyen d'économiser de l'énergie. Et c'est sans doute pour cela que le mot d'autoroute est venu à l'esprit lorsqu'il s'est agi de nommer les réseaux multimédias en gestation. Mais cette métaphore est anachronique et trompeuse: dans l'univers de l'information règne la complexité; il ne s'agit plus d'économiser de l'énergie mais de produire et de transmettre de l'information. Et dans ce paradigme, le simple n'est pas le mieux. Le maître mot de la société moderne deviendra celui de labyrinthe. Tout, dans nos sociétés, en prend la forme ».

Quand à Jean-Max Noyer⁵⁶ celui-ci évoque « cette strate anthropologique complexe que constituent les mémoires numériques en réseaux » qui constituent autant de perspectives auto-organisationnelles d'ordre téléonomiques. *« Il apparaît de plus en plus nettement que les communautés d'oeuvres, de chercheurs, cherchent à prendre en compte plus fortement que par le passé, les multiples " incomplétudes en procès de production " dont elles sont l'expression et l'exprimé. Et ce, en particulier au moyen de la prise en compte des nouvelles traces (noeuds, liens, hyperliens...) exprimant de manière plus précise et complète que par le passé, la vie des univers de référence, de co-production, répétition, altération-crédation, dissémination des oeuvres, travaux divers... mais aussi au moyen des nouvelles pratiques cartographes permettant la mise en visibilité des modes collectifs de co-émergence des activités, des productions de telle ou telle communauté. Au cœur de ces nouvelles pratiques, les possibilités offertes par les normes et standards émergents affectent l'évolution de l'édition électronique scientifique, des bases de connaissances en réseaux. De plus, ces normes ouvrent des possibilités d'exploitation renouvelées de la " plasticité numérique ", et*

⁵⁴ Dagnaud M., Bonnet M. ; Depondt S., Médias : promouvoir la diversité culturelle, commissariat général du plan, La documentation française, Paris, 2002, p. 12 rapport accessible à l'adresse <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/004001233/0000.rtf>

⁵⁵ Jacques Attali, Les labyrinthes de l'information, LeMonde, 9 novembre 1995, article disponible à <http://www.synec-doc.be/doc/attali.htm>

⁵⁶ Jean-Max Noyer, problématique générale, introduction de la revue Solaris consacrée aux normes et documents numériques, quels changements, déc. 99/janvier 2001, <http://www.info.unicaen.fr/bnum/jelec/solaris/do6/6introduction.html>

ce, de manière toujours plus singulière, en favorisant la différenciation des pratiques d'écritures-(s)-lecture(s), des " éthologies " socio-cognitives ».

Dans ce sens la lecture numérique ne va t-elle pas modifier les rapports de force entre finalement le lector et l'auctor, la pensée linéaire et la pensée complexe, la façon d'apprendre mais également la façon d'organiser les modes d'accès et de diffusion, de duplication, de connexion, de cheminement et donc de mode d'élaboration de la connaissance, d'espaces cognitifs et de représentations symboliques... Au delà des mutations et des transformations affectant la nature du texte et de son support technologique, n'est-ce pas profondément la structure même de la sémiotique qui est en train d'opérer en nous des mutations de l'ordre des schèmes cognitifs, sociaux, culturels, économiques, idéologiques de nos systèmes d'action. « *je travaille sur le livre autant que le livre travaille en moi* » aimait à rappeler Edgar Morin dans la perspective d'une pensée récursive articulant autant le sujet pensant que l'objet actant. En changeant leurs « *gestalts* » extérieures, la lecture et le texte ne transforment t-ils pas aussi nos *gestalts* cognitives intérieures par les conditions même de leurs productions, de leurs modes de diffusion, d'assimilation et d'organisation. Bien au delà des changements liés aux textes et aux façons de lire, c'est bien un changement total qui s'opère en nous...

Bibliographie

Attali Jacques, (1995), « Les labyrinthes de l'information », Paris : Le Monde, 9 novembre 1995, p.18. <http://www.synec-doc.be/doc/attali.htm>

Chartier, A.M., Hébrard J., (1980), *Discours sur la lecture -1880-1980*, Paris : Sociologie de la culture. Collection Etudes et recherche, coédition BPI/Centre Pompidou-Fayard.

Chartier Roger (sous la direction de), (1985), *Pratiques de la lecture*, Paris : Petite bibliothèque Payot.

Rapport Cordier,(1999) *rapport de la commission de réflexion sur le livre électronique*, Mai 1999, <http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/rapports/cordier/>

Dagnaud M., Bonnet M. ; Depondt S., (2002), *Médias : promouvoir la diversité culturelle*, Paris : commissariat général du plan, La documentation française. <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/004001233/0000.rtf>

Donnat, O., (1998), *Les pratiques culturelles des français*, Paris : DEP, La documentation française.

Fraisse Emmanuel, (sous la direction de), (1993), *Les étudiants et la lecture*, Paris : PUF.

Hersent Jean-François, (2000), , *Sociologie de la lecture en France : état des lieux, (essai de synthèse à partir des travaux de recherche menés en France)*, Paris : Direction du livre et de la lecture.

<http://www.culture.fr/culture/dll/sociolog.rtf>

Horellou-Lafarge, Chantal ; Segré, Monique,(1996), *Sociologie de la lecture en France. Bilan des recherches*. Cachan : cnrs-ens, Laboratoire de recherche et d'étude en sciences sociales.

Human rights watch, (2002), *freedom of expression and the internet in China*, A human rights watch backgrounder, <http://www.hrw.org/backgrounder/asia/china/bck-0701.htm>

Jouët, Josiane, Pasquier, Dominique, (1999) « Les jeunes et l'écran », revue *Réseaux*, volume 17 - n° 92-93/1999.

Migueluez, Roberto, (2001), *Les règles de l'interaction, Essais en philosophie sociologique*, Presses de l'université de Laval.

Ministère de la culture, (2002), *Le livre et la lecture en France, bibliographie sélective*, <http://www.culture.fr/culture/guides/dll/livre.htm#politique>

Ministère de la culture, revue *Culture et recherche*, Plus particulièrement les N° 65 (mars avril 98) consacré à écrits et écritures, le N° 77 (mars –avril 2000) culture et société de l'information, le N° 88 (janvier février 2002) l'Europe et la société de l'information, le N° 91-92 (juillet-octobre 2002) numérique et son : les enjeux de l'ère numérique. Tout ces numéros sont consultables en ligne à l'adresse suivante : <http://www.culture.gouv.fr/culture/doc/index.html>

Ministère de l'économie et des finances,(2001), *Les technologies de l'information et de la communication dans l'industrie*, Paris : Direction Générale de l'industrie, des technologies de l'information et des postes.

Morin Edgar, (1991), *les idées, leur habitat, leur vie, leurs mœurs, leur organisation*, Paris : Le seuil.

Noyer, Jean-Max, (2001), « problématique générale, en guise d'introduction », revue *Solaris* consacrée aux normes et documents numériques, quels changements, déc. 99/janvier 2001. <http://www.info.unicaen.fr/bnum/jelec/solaris/do6/6introduction.html>

Observatoire de la société de l'information, 2002, Paris : UNESCO, <http://www.unesco.org/webworld/observatory/index.shtml>

Observatoire de l'économie du livre, *Le secteur du livre 2000- 2001 dernières données disponibles*, Paris : Centre national du livre <http://www.culture.fr/culture/guides/dll/fiche10chiffres2000-2001.html>

Observatoire national de la lecture, (1987) *lecture informatique et nouveaux médias*. http://www.inrp/onl/ressources/publi_informatique_tot.htm

Rapport de M. Bruno Ory-Lavollée à Madame la ministre de la culture et de la communication, (2002), *La diffusion numérique du patrimoine, dimension de la politique culturelle* [.http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/rapports/ory-lavollee/orylavollee.rtf](http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/rapports/ory-lavollee/orylavollee.rtf)

Poulain Martine (sous la direction de), (1988), *Pour une sociologie de la lecture , Lectures et lecteurs dans la France contemporaine*, Paris : Cercle de la librairie (coll. Bibliothèques).

Seibel Bernadette, (sous la direction de), (1996), *Lire, faire lire, des usages de l'écrit aux politiques de lecture*, Paris : Le monde éditions.

Sutter Eric, (2002), *La bibliothèque virtuelle et l'enseignement : évaluation de la technologie, actualisation de l'étude de 1998*, Paris : Rapport pour le parlement européen, Direction générale des études.

http://www.europarl.eu.int/stoa/publi/pdf/stoa104_fr.pdf

Viginier, Pascal, Paillard, Sandrine, Lallement Rémi, Harfi, Mohamed, Mouhoud, El Mouhoub, Simonin, Bernard, (2002), *La France dans l'économie du savoir : pour une dynamique collective : rapport du groupe présidé par Pascal Viginier* Paris : Commissariat général du plan, La Documentation française.
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/024000577/0000.pdf>

Site de la Bibliothèque Nationale de France, <http://gallica.bnf.fr>

Site du Programme des Nations Unies Pour le Développement (PNUD),
<http://www.undp.org/french/itnew-f.htm>

Site de L'UNESCO, <http://portal.unesco.org/uis/TEMPLATE/html/CultAndCom/>